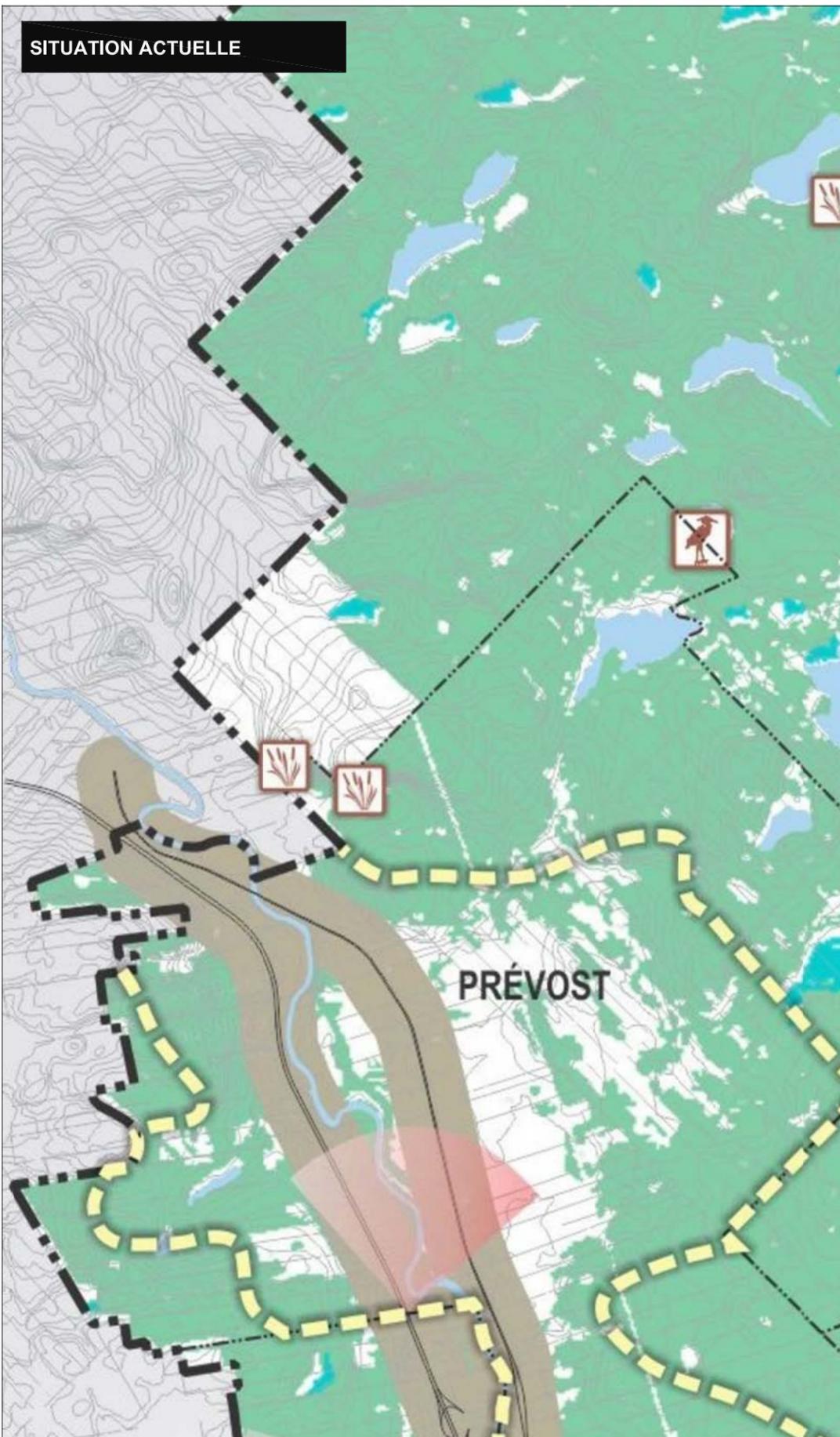


ANNEXE G

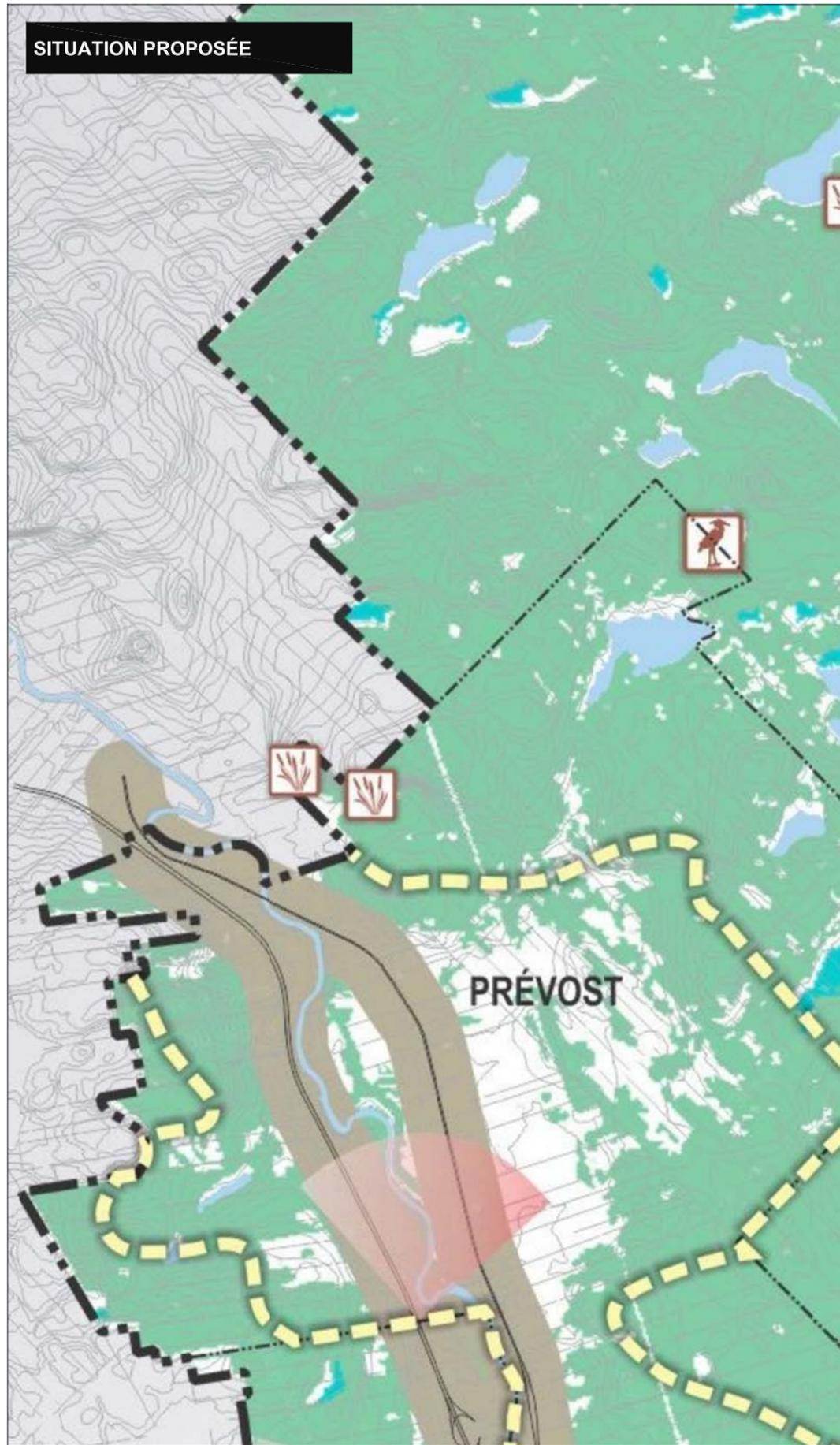
PLAN 6

MILIEU NATUREL ET INTÉRÊTS ESTHÉTIQUES

SITUATION ACTUELLE



SITUATION PROPOSÉE



Règlement numéro 279-14 modifiant le plan 6 «*Milieu naturel et intérêts esthétiques*» du règlement numéro 188-07 relatif au schéma d'aménagement et de développement révisé afin de corriger les limites du territoire de Saint-Hippolyte et de la MRC de la Rivière-du-Nord

-  MILIEU FORESTIER
-  ÉCOSYSTÈME FORESTIER EXCEPTIONNEL (E.F.E.)
-  AIRE DE RAVAGE DE CERFS DE VIRGINIE
-  MILIEU HUMIDE
-  TERRITOIRE D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE
-  AIRE DE CONCENTRATION D'OISEAUX AQUATIQUES
-  HÉRONNIÈRE
-  PAYSAGE IDENTITAIRE
-  CORRIDOR PAYSAGER D'INTÉRÊT
-  BASSIN VISUEL D'INTÉRÊT

ANNEXE «G»

A. Léploux
préparé par

N. Martin
approuvé par

V. Ross
dessiné par

B-0004481
dossier

juin 2014
date

maire

secrétaire-trésorier

